

Migrations, exclusions et post-mémoires de la guerre d'Algérie (1945-1989)

TRAMOR QUEMENEUR

(Université de Coimbra / Université de Paris 8)

Les attentats de 2015 et de 2016 en France ont jeté une lumière crue sur une radicalisation mortifère d'une frange de la jeunesse française, notamment issue de l'immigration, invoquant des motifs religieux – l'appel au *djihâd*. Le contexte géopolitique international – la guerre au Proche et au Moyen-Orient ainsi qu'au Sahel et en Afrique du Nord – explique bien entendu cette situation. Mais l'importance du nombre de francophones et de Français en particulier dans les rangs de *Daech* (l'autoproclamé Etat islamique) ne laisse pas d'interroger. Y aurait-il des facteurs propres à la situation française qui conduiraient à cette situation ?

Il convient dans cette perspective de réinterroger la place de l'immigration maghrébine dans la société française dans une perspective de longue durée. Si c'est la période de 1945 à 1989 sur laquelle se centre le colloque au cours duquel cet article a été présenté, cela ne peut évidemment se faire sans revenir à la période précédente ni sans donner quelques éléments sur la période plus actuelle. Or, en réinterrogeant l'histoire de l'immigration maghrébine et plus particulièrement algérienne en France de 1945 à 1989, la guerre d'Algérie constitue évidemment un événement charnière fondamental, sur lequel il conviendra de revenir. Plus encore, il s'agit de la mémoire de cette guerre qui continue à travailler en profondeur la société française, comme Benjamin Stora l'a montré dans l'un de ses livres fondamentaux : *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*¹.

Au-delà des mémoires portées par les personnes qui ont vécu le conflit, la société française continue à porter la mémoire de cette guerre, même par des personnes qui ne l'ont pas vécue. C'est le sens du concept de post-mémoire développé par Marianne Hirsch, à partir de la mémoire du génocide juif pendant la Seconde Guerre mondiale². D'abord cantonnée à une mémoire familiale, la chercheuse amé-

¹ Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, coll. Essais, 1992, 376 p.

² Marianne Hirsch, « Family pictures : *Maus*, mourning and post-memory », *Discourse*, vol. 15, n°2 : « The emotions, gender, and the politics of subjectivity », Wayne State University Press, hiver 1992-1993, pp. 3-29.

ricaine élargit progressivement la réflexion à une post-mémoire de la Shoah portée par la société tout entière. Or, deux autres domaines de recherche paraissent bien s'appliquer à ce concept de post-mémoire : l'esclavage et la période coloniale.

Ce deuxième domaine est justement analysé par le programme européen MEMOIRS, qui concerne les post-mémoires coloniales du Portugal, de la Belgique et de la France, dans une perspective comparée³. Cet article, qui s'inscrit dans le cadre de ce programme, reprend donc brièvement l'histoire de l'immigration maghrébine et les processus d'exclusion et de solidarité dont elle a fait l'objet, notamment au cours de la période de la guerre d'Algérie. Pour ce faire, il s'appuie aussi sur des productions culturelles afin de montrer l'inscription de cette histoire dans les préoccupations sociales contemporaines.

Les débuts de l'émigration maghrébine

L'émigration maghrébine vers la France a commencé dès la fin du 19^e siècle, dans les années 1880-1890, les premiers départs provenant essentiellement de Kabylie. La pauvreté dans cette région ainsi que la répression de la révolte d'El Mokrani de 1871 ont en effet poussé les tribus à choisir des jeunes hommes pour émigrer. Ceux-ci travaillaient alors souvent comme commerçants ambulants pendant des périodes de courte durée, notamment dans la région de Marseille : ce sont les « Turcos ».

Au début du 20^e siècle, leur nombre s'accroît, en particulier à partir de 1913, après la suppression du permis de circuler pour les Kabyles. Un tel permis était auparavant requis pour les travailleurs français changeant de département, mais les Musulmans algériens (désignés dans cet article par « les Algériens ») n'étaient de surcroît pas considérés comme des « citoyens » à part entière mais comme des « sujets », soumis en Algérie au Code de l'indigénat. Celui-ci, établi en 1881, réprimait les Algériens, individuellement ou collectivement, non judiciairement mais à la discrétion des administrateurs, quand bien même l'Algérie n'était pas considérée comme une colonie mais comme trois départements français depuis 1848.

Au fur et à mesure, l'industrie réclamait de plus en plus de main-d'œuvre. Les Algériens travaillaient alors dans les raffineries, les huileries et les savonneries, comme dockers, mineurs, travailleurs du bâtiment à Marseille, dans le Nord ou en région parisienne. De 4 à 5000 en 1905, leur nombre passe à plus de 10 000 en 1914.

La Première Guerre mondiale constitue un premier basculement. Plus de 250 000 Algériens, 110 000 Tunisiens et 76 000 Marocains franchissent la Méditerranée au cours du conflit pour servir comme soldats ou comme « main-d'œuvre coloniale », notamment dans les industries d'armement. La guerre est évidemment un choc

³ Le programme MEMOIRS – Children of Empires and European Postmemories est financé par le Conseil Européen de la Recherche dans le cadre du programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne Horizon 2020 (convention n°648624).

brutal, qui les a touchés dans les mêmes proportions que les soldats français, et pour laquelle ils n'ont pratiquement eu aucune reconnaissance. Mais la découverte de la métropole ouvre de nouveaux horizons à bon nombre d'entre eux, qui découvrent ainsi un moyen d'échapper à la situation coloniale et au Code de l'indigénat (malgré son assouplissement en 1919 avec la « loi Jonnart »)⁴. Ainsi, après la guerre, les Maghrébins sont de plus en plus nombreux à rester en France pour des périodes de courte durée, leur nombre s'accroissant jusqu'à 120 000 personnes en 1924. Sur ce nombre, la très grande majorité est constituée d'Algériens et en particulier de Kabyles : ils sont 100 000, contre 10 000 Tunisiens et 10 000 Marocains.

Leur installation est favorisée par les mauvaises conditions économiques en Algérie et les conséquences de la spoliation des terres, qui poussent les *fellahs* (paysans) algériens vers les villes et la métropole, où leur nombre atteint 137 000 en 1937. En France métropolitaine, ils continuent à s'installer dans les grandes métropoles, près des usines, se regroupant selon leurs régions et même *douars* (villages) d'origine. Leur installation est aussi facilitée par le fait que la population métropolitaine est plutôt bien disposée à leur égard, comme le souligne par exemple le jeune soldat Messali Hadj : « *Les gens nous manifestaient du respect et même une certaine considération mêlée de sympathie* »⁵. D'ailleurs, environ un Algérien sur cinq contracte un mariage avec une Française, comme c'est le cas de Messali, qui se marie avec Emilie Busquant, une jeune parfumeuse anarcho-syndicaliste. Cette dernière a récemment fait l'objet d'un roman intitulé *La parfumeuse*⁶, et d'un documentaire⁷. Le couple est surtout connu pour l'engagement de Messali Hadj en faveur de l'indépendance algérienne ; mais ce que l'on sait moins, c'est que c'est Emilie Busquant qui a confectionné le premier drapeau de l'Algérie indépendante sur sa machine à coudre durant son séjour à Tlemcen en 1937⁸.

L'exil favorise en effet la politisation, comme l'a montré notamment le penseur palestino-américain Edward Said⁹. D'abord, cette politisation des colonisés en France se fait au contact des communistes qui créent en 1922 l'Union intercoloniale et le journal *Le Paria*. Sur fond de guerre du Rif, la mobilisation se renforce, jusqu'à

⁴ Les 1^{er}, 2 et 3 décembre 2014, j'ai organisé avec la professeure des Universités Zineb Ali Benali le colloque international « *La guerre des Autres. Les colonies dans la Première Guerre mondiale. Histoire, mémoire, récits* », qui a largement abordé ces thématiques et qui paraîtra en 2017.

⁵ Messali Hadj, *Mémoires*, cité in Benjamin Stora, *Les immigrés algériens en France. Une histoire politique, 1912-1962*, Paris, Hachette littératures, coll. Pluriel, 2009 (1992), 491 p., p. 15.

⁶ Mohamed Benchicou, *La parfumeuse. La vie occultée de madame Messali Hadj*, Paris, Riveneuve éditions, 2012, 267 p.

⁷ Rabah Zanoun, *Emilie Busquant, une passion algérienne*, Ere production, Net diffusion & France Télévisions, 2016, 53 mn.

⁸ Benjamin Stora, *Messali Hadj 1898-1974*, Paris, Hachette littérature, Pluriel Histoire, 2004, 299 p., p. 174.

⁹ Edward Said, *Réflexions sur l'exil et autres essais*, Actes Sud, 2008, 760 p.

la création de l'Etoile Nord-africaine (ENA) en 1926 par Messali Hadj et Hadj Ali Abdelkader avec le soutien du parti communiste. Son but est « *l'indépendance totale de chacun des trois pays : Tunisie, Algérie et Maroc, et l'unité de l'Afrique du Nord* »¹⁰. Ainsi, c'est dans l'immigration que le nationalisme indépendantiste a puisé toute sa force pendant l'entre-deux-guerres.

La Seconde Guerre mondiale a une nouvelle fois modifié complètement la donne, avec un mouvement de retour qui s'opère après l'Armistice de 1940. L'émigration vers la métropole est favorisée à partir de 1942 (notamment pour la construction du Mur de l'Atlantique), mais le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre met fin au flux migratoire jusqu'en 1945. Pendant la guerre, environ 60 000 travailleurs algériens vivent en France. Ils font l'objet d'une propagande de la part de l'occupant nazi et du régime de Vichy, certains plongeant dans la collaboration voire le collaborationnisme.

Mais de nombreux autres Maghrébins participèrent aux combats en Italie, notamment à Monte Cassino, puis à la Libération de la France et jusqu'en Allemagne, comme l'a notamment montré le film *Indigènes* de Rachid Bouchareb¹¹. Ce film a permis de souligner que les anciens combattants coloniaux de la Seconde Guerre mondiale avaient vu leurs pensions bloquées depuis 1959 et avait conduit le gouvernement De Villepin à aligner ces pensions avec celles de leurs compagnons d'armes français (sans pour autant qu'il y ait d'effet rétroactif). Sur un sujet analogue, l'exposition photographique de Roberto Battestini « Memoria », présentée notamment au Musée national d'histoire de l'immigration en 2014, a rendu hommage aux tirailleurs marocains qui ont libéré la Corse en 1943¹².

L'immigration maghrébine au cours des Trente Glorieuses

Pour ceux qui ont participé à la Libération, la déconvenue a été d'autant plus forte que le 8 mai 1945, jour de l'armistice et de la victoire alliée, une manifestation indépendantiste algérienne est réprimée dans le sang. La région du Constantinois – en particulier à Sétif, Guelma et Kherrata – est noyée dans le sang pendant plusieurs semaines, avec plusieurs dizaines de milliers de victimes¹³. Le 27 février

¹⁰ Stora, *Les immigrés algériens en France... op. cit.*, pp. 25-26.

¹¹ Rachid Bouchareb, *Indigènes*, Tessalit productions, 2006, 128 mn.

¹² Voir le dossier de presse de l'exposition sur le site de l'ACHAC :

<http://www.achac.com/upload/file/302/13f7e93894c439fa0dbc918da54456bfe1656342.pdf>, consulté le 12 janvier 2017.

¹³ Sur le sujet, voir en particulier Jean-Louis Planché, *Sétif 1945. Chronique d'un massacre annoncé*, Paris, Perrin, 2006, 422 p ; et Jean-Pierre Peyroulou, *Guelma, 1945. Une subversion française dans l'Algérie coloniale*, préface de Marc-Olivier Baruch, Paris, La Découverte, coll. Textes à l'appui / études coloniales, 2009, 404 p.

2005, alors que le débat sur la loi du 23 février 2005 affirmant que les enseignants d'histoire-géographie devaient souligner les « aspects positifs de la colonisation » était lancé, l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière, a reconnu que la répression de la manifestation du 8 mai 1945 était une « *tragédie inexcusable* » qui a « *marqué profondément [...] les Algériens qui, dès cette époque, rêvaient de liberté* »¹⁴.

Cette répression n'empêche pas l'émigration vers la métropole de reprendre : les Algériens sont 22 000 en 1946 et 211 000 en 1954, soit une multiplication par 10 en 8 ans ! En revanche, le nombre de Marocains reste stable de 1946 à 1960 : ils sont environ 16 000. Quant aux Tunisiens, ils sont encore moins nombreux et arrivent plus tardivement en France : on en compte 5000 installés en France en 1954. Un des facteurs expliquant l'émigration plus importante des Algériens peut ainsi tenir à la volonté d'échapper à une situation profondément marquée par la répression et un système colonial qui peine à se réformer.

Certes, il existe toujours des vagues d'allers et de retours, notamment entre l'Algérie et la France, mais les migrations deviennent plus longues, plus stables. Les émigrés algériens proviennent alors de régions plus variées : de Kabylie bien sûr, mais aussi du Constantinois, d'Oranie et des Territoires du Sud. Cela contribue à la baisse de la proportion de Kabyles dans l'émigration algérienne, bien que ceux-ci soient encore plus de 50 % des émigrés algériens en 1948. En France, ils s'installent toujours dans les grands centres urbains, autour de Marseille, de Lyon, de Paris, de Lille, mais aussi dans l'Est, notamment en Moselle, du fait de son essor industriel. Ce secteur demande en effet beaucoup de main-d'œuvre, de même que les mines dans le Nord, ainsi que le bâtiment dont la France, en pleine reconstruction après la guerre, fait cruellement défaut.

Cela conduit au paradoxe que les ouvriers immigrés qui construisent les logements en France sont les plus mal logés. Certains vivent dans des hôtels meublés, des garnis¹⁵ ou encore dorment dehors, comme en témoigne la peinture d'André Fougeron exposée au Musée national d'histoire de l'immigration¹⁶. Cette situation concerne bien entendu les Maghrébins, mais aussi les Portugais et les Espagnols. La période de l'après-guerre voit aussi la multiplication des bidonvilles autour des grandes villes : le plus important, celui de Champigny, concerne de 12 000 à 15 000 Portugais¹⁷, celui de La Folie à Nanterre, qu'a notamment décrit Monique Hervo, militante anticolonialiste qui a vécu avec les habitants du bidonville, environ

¹⁴ Discours d'Hubert Colin de Verdière, ambassadeur de France en Algérie, à l'Université de Sétif, 27 février 2005. <http://www.fabriquedesens.net/Discours-d-Hubert-Colin-de>, consulté le 25 janvier 2017.

¹⁵ Appartements servant de dortoirs.

¹⁶ André Fougeron, *Nord-Africains aux portes de la ville (la zone)*, huile sur toile, 1954.

¹⁷ Marie-Christine Volovitch-Tavares, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, Paris, Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuples d'ici, 1995, 160 p.

10 000 Maghrébins et Portugais¹⁸. C'est également sur ce bidonville que la bande dessinée *Demain, demain* de Laurent Maffre, se focalise, à partir du témoignage de Monique Hervo¹⁹. Cette bande dessinée montre à la fois la répression dont les Algériens faisaient, mais aussi la solidarité dont ils pouvaient faire preuve de la part de certains Français, incarnés ici par le couple Raymond et Josiane, garagistes près du bidonville. Le film de Bourlem Guerdjou, *Vivre au Paradis*²⁰, aborde une problématique différente : il relate l'installation de Lakhdar (interprété par Rochdy Zem) dans le bidonville de La Folie à Nanterre. Ne supportant pas d'être coupé de sa famille, il fait venir sa femme Nora (jouée par Fadila Belkebla) et ses enfants. Travaillant dans le bâtiment, il n'a alors de cesse de vouloir offrir à sa famille un logement digne de ce nom, quitte à s'opposer au FLN et aux autres Algériens du bidonville.

C'est dans le but de résorber les bidonvilles qu'est créée en août 1956 la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs algériens (SONACOTRAL), devenue après l'indépendance algérienne SONACOTRA puis depuis 2007 Adoma. Dirigée jusqu'en 1977 par Eugène Claudius-Petit, ancien ouvrier résistant d'obédience chrétienne sociale, la société gère 59 foyers-hôtels en 1964, avant d'en construire 200 autres de 1965 à 1976. A partir de 1958, Le Fonds d'action sociale pour les travailleurs musulmans d'Algérie en métropole et pour leur famille (FAS) aide aussi à la résorption des bidonvilles, à l'accueil, à l'alphabétisation et à la formation des migrants.

Si la situation économique favorisant la stabilité du travail explique l'installation durable des émigrés, l'arrivée des familles y contribue aussi. En 1952, 3400 familles Françaises musulmanes sont installées en métropole ; elles sont 5000 en 1958. Le bidonville de La Folie est ainsi subdivisé entre le quartier des célibataires et celui des familles. Mais la disproportion reste flagrante : on dénombre ainsi moins de 10 000 Algériennes pour 187 000 Algériens en 1954. Plus nombreux, les immigrés se regroupent dans des proportions moindres par rapport à la situation de l'entre-deux-guerres. Tandis que les familles se caractérisent par leur prise d'indépendance par rapport à la société d'origine, les célibataires y restent davantage liés, notamment par l'envoi d'argent à leurs familles restées sur place. Par exemple, au bidonville de La Campa, situé à cheval entre les communes de Saint-Denis, Stains et La Courneuve, on dénombre 76 familles (majoritairement espagnoles) et 30 célibataires (dont 21 Algériens) en 1961. Ce bidonville - surnommé

¹⁸ Monique Hervo, *Chroniques du bidonville. Nanterre en guerre d'Algérie 1959-1962*, Paris, Seuil, L'épreuve des fait, 2001, 264 p.

¹⁹ Laurent Maffre, *Demain, demain. Nanterre, bidonville de la Folie, 1962-1966*, Arles / Issy-les-Moulineaux, Actes Sud / Arte éditions, 2012, 224 p.

²⁰ Bourlem Guerdjou, *Vivre au Paradis*, 3B Productions, 1999, 105 mn.

« l'enfer » – est alors considéré comme l'un des pires de la région parisienne ; les tensions entre ses habitants aux origines différentes sont très fortes²¹.

Néanmoins, c'est aussi dans l'émigration que se poursuit la politisation, alors même qu'en France métropolitaine les Algériens ne sont pas soumis au système du « double collège »²² pour le vote et que les femmes algériennes peuvent voter (alors qu'elles n'obtiendront le droit de vote en Algérie qu'en 1958). L'émigration permet ainsi aux Algériens de sortir d'une situation coloniale opprimante mais aussi de s'émanciper d'une société traditionnelle contraignante. Elle permet également aux Algériens de différentes régions de se rencontrer, renforçant ainsi le sentiment national, encadré par la puissante fédération de France du PPA-MTLD (Parti du peuple algérien – Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques) de Messali Hadj.

Les émigrés algériens côtoient alors les militants de gauche et d'extrême gauche dans les entreprises et les syndicats (la CGT et la CFTC), à l'occasion de grèves (notamment celles de 1947-1948) et de manifestations, en particulier celles des premiers mai et des 14 juillet. L'exemple le plus fort est sans doute la manifestation du 14 juillet 1953, au cours de laquelle six militants algériens du PPA-MTLD et un militant de la CGT ont été tués par la police parisienne, et une quarantaine d'autres militants algériens blessés²³. Les relations entre les militants français et algériens sont parfois faites de défiances mais aussi de solidarités puissantes.

Pendant la guerre d'Algérie

Le déclenchement de la guerre d'Algérie le 1^{er} novembre 1954 accroît évidemment les clivages. Ceux-ci concernent les Algériens entre eux, et notamment les organisations indépendantistes, puisque le Front de libération nationale (FLN) qui lance l'insurrection est issu du PPA-MTLD. Celui-ci, accusé d'être à l'origine des événements, est interdit, amenant les partisans de Messali Hadj à créer le Mouvement national algérien (MNA). Le FLN et le MNA vont s'opposer de plus en plus

²¹ Samia Ouidir, *Les bidonvilles en France entre 1945 et 1975. Etat des lieux et perspectives*, mémoire de Master 1 sous la dir. de Tramor Quemeneur, Département Méditerranée – Monde maghrébin, Université Paris 8, Saint-Denis, septembre 2015, 46 p., p. 39. Samia Ouidir poursuit son travail en Master 2 sur ce bidonville.

²² A partir de 1947, deux collèges électoraux sont créés en Algérie, l'un pour les Européens l'autre pour les « Français musulmans », comprenant chacun le même nombre d'élus, alors que les Musulmans sont huit fois plus nombreux que les Européens.

²³ Sur le sujet, voir Emmanuel Blanchard : « Paris, capitale impériale : la répression de la manifestation algérienne du 14 juillet 1953 », in Aïssa Kadri – Moula Bouaziz – Tramor Quemeneur (dir.), *La guerre d'Algérie revisitée. Nouvelles générations, nouveaux regards*, Paris, Karthala, 2015, ainsi que le documentaire d'Emmanuel Kupferstein, *Les balles du 14 juillet. Des manifestants algériens tués à Paris*, 2014, 85 mn.

violemment pour s'arroger le contrôle des immigrés algériens en France. Le 1^{er} juin 1955, un premier militant du MNA, Rabah Saïfi, est exécuté à Paris par des militants du FLN. A partir de là, les affrontements s'accroissent, conduisant le FLN à supplanter progressivement le MNA en France, sauf dans le Nord de la France. Les affrontements entre FLN et MNA font au total 4000 morts et 8000 blessés environ en France²⁴.

Mais les affrontements concernent aussi, au premier plan, les relations entre les autorités et les organisations indépendantistes algériennes. A cette fin, le Service de coordination des affaires nord-africaines (SCAA) est par exemple créé en juillet 1958, après la nomination de Maurice Papon comme préfet de police de Paris²⁵. Ce service est en particulier chargé de lutter contre l'Organisation politico-administrative (OPA) du FLN, collectant les cotisations auprès des travailleurs algériens. L'enjeu est effectivement d'importance car l'immigration algérienne représente le principal soutien financier des organisations indépendantistes. De 1956 au début de l'année 1962, les autorités policières françaises parviennent ainsi à saisir 11,2 millions de nouveaux francs de cotisations aux organisations nationalistes, ce qui laisse augurer des masses financières drainées par le FLN et le MNA. Par exemple, pour l'année 1961, Benjamin Stora comptabilise 58 millions de nouveaux francs de cotisations²⁶, bien loin des 4,8 millions saisis cette année-là par la police, soit à peine 8 % des sommes collectées, alors même que les sommes saisies par la police en 1961 sont les plus importantes de toute la guerre.

Autant dire que les travailleurs algériens en France représentent un enjeu fondamental de la guerre d'indépendance. Gagnant en moyenne 40 000 anciens francs par mois (soit 400 nouveaux francs), ils cotisent chaque mois entre 1000 et 1500 anciens francs, et même 3000 francs pour les commerçants. Les organisations nationalistes suivent même les déplacements des travailleurs algériens pour vérifier qu'ils cotisent bien auprès de leur parti et qu'ils ne sont pas en retard, font payer des amendes en cas de retard voire sanctionnent par la violence les réfractaires.

De l'autre côté, les autorités françaises multiplient les contrôles auprès des Algériens (et plus largement des Maghrébins) vivant en France afin de démanteler les organisations nationalistes. Maurice Papon, ancien préfet en Algérie, sous l'autorité du Premier Ministre Michel Debré, met en place une brigade de harkis à Paris, la Force de police auxiliaire (FPA), dont les méthodes ont été vivement critiquées dès la guerre elle-même et ont contribué à jeter l'opprobre sur l'ensemble des forces supplétives²⁷. Ils sont ainsi présentés dans une brochure de propagande du

²⁴ Stora, *Les immigrés algériens en France... op. cit.*, p. 206.

²⁵ Emmanuel Blanchard, *La police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Paris, Ed. Nouveau monde, 2011, 448 p.

²⁶ Stora, *Les immigrés algériens en France... op. cit.*, pp. 264-165.

²⁷ Voir notamment Paulette Péju, *Ratonnades à Paris, précédé de Les harkis à Paris*, préface de Pierre Vidal-Naquet, introduction de Marcel Péju, postface de François Maspero, Paris, La Découverte, coll. Poches / essais, 2000 (1^{ère} éd. 1961), 200 p.

FLN : « Les "calots bleus" sont un ramassis de traîtres algériens, marocains et tunisiens. Après avoir subi un entraînement non loin de la capitale, les harkis sont imposés à la direction des hôtels et cafés parisiens. Ceux qui ne sont pas gérants se postent à chaque étage pour surveiller les allées et venues de nos compatriotes. En utilisant de pareils collaborateurs la police française espère démanteler l'organisation, repérer et mettre la main sur nos cadres »²⁸.

La population française a quant à elle pensé très tôt que l'Algérie allait devenir indépendante. Ainsi, selon une étude de l'Institut français d'opinion publique (IFOP), en juillet 1956 seuls 19 % des Français se disaient sûrs que l'Algérie serait encore française cinq ans plus tard, contre 28 % qui pensaient l'inverse. Dans le même ordre d'idées, en avril 1956, 37 % des Français étaient opposés aux mesures de rappel et de maintien sous les drapeaux des jeunes Français pour partir combattre en Algérie, et 49 % envisageaient défavorablement l'appel à de nouvelles classes du contingent en Algérie. Un autre sondage de 1956 montre que 65 % des ouvriers étaient mécontents des nouveaux impôts levés pour l'Algérie et de l'envoi des jeunes recrues sur ce territoire²⁹. Les partisans de « l'Algérie française » deviennent de moins en moins nombreux à mesure que grossissent les rangs de l'indépendance. Bien entendu, une grande majorité des Français reste à l'écart de tout engagement contre la guerre. Certains font même preuve de défiance vis-à-vis des Algériens. Si l'on en croit la brochure du FLN précitée, dont le but est évidemment de chercher à mobiliser les Algériens, la population française, « dans son ensemble [...] estime logique la répression et l'approuve. Parfois, malgré les mises en garde réitérées, elle participe à la poursuite d'un *fidai* (combattant) »³⁰.

Mais des actes de solidarité nombreux existent aussi, dont l'exemple le plus poussé est constitué par les réseaux de « porteurs de valises » qui aident concrètement les indépendantistes algériens à obtenir leur indépendance, en hébergeant ou en convoyant les militants algériens, ou encore en les aidant à transporter l'argent collecté, des documents voire des armes³¹. La même brochure du FLN reconnaît d'ailleurs que « de temps à autre, on relève des réactions saines spontanées. On a pu entendre des réactions saines comme celle-ci : "A les voir ainsi maltraités on comprend qu'ils se révoltent". Un samedi d'octobre 59, quatre femmes qui avaient manifesté leur désapprobation publiquement furent amenées au commissariat du quartier. Jusqu'au bout les quatre françaises demeurèrent courageuses malgré la colère de l'inspecteur désarçonné ». Les

²⁸ Fédération de France du Front de libération nationale, *Français, le savez-vous ? La vie des travailleurs algériens en France*, Fédération de France du FLN, sl., août 1960, 15 p., pp. 11-12. (Archives de la préfecture de police de Paris, C 4560 126 3).

²⁹ Marie-Thérèse Duvernay, *L'opinion française face au problème colonial, 1945-1962. D'après la revue « Sondages »*, mémoire de maîtrise sous la dir. de P. Willard, Université de Paris 8, sd., pp. 53 et 59.

³⁰ Fédération de France du Front de libération nationale, *Français, le savez-vous ? op. cit.*, p. 13.

³¹ Sur le sujet, voir notamment Hervé Hamon - Patrick Rotman, *Les porteurs de valises. La résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, Le Seuil, Point Histoire, 1982, 440 p.

arrestations opérées dans les réseaux conduisent au vaste procès du « réseau Jeanson » (du nom de son leader, le philosophe Francis Jeanson, proche de Jean-Paul Sartre, qui a jugé une vingtaine de militants français, les condamnant pour quatorze d'entre eux au maximum de la peine, à savoir 10 ans de prison et 70 000 francs d'amende³². Sans aller aussi loin, les relations franco-algériennes sont aussi faites de solidarités quotidiennes, d'amitiés voire d'histoires amoureuses comme en témoigne le très beau livre de Claire Etcherelli, *Elise ou la vraie vie*³³. Ce livre a été mis en film par Michel Drach avec Marie-José Nat jouant le rôle d'Elise Le Tellier, une jeune bordelaise arrivant à Paris et travaillant à la chaîne dans l'industrie automobile, où elle rencontre Arezki, joué par Mohammed Chouikh, dont elle tombe amoureux. Il s'avère que c'est un responsable du FLN, soumis à la répression.

La manifestation du 17 octobre 1961 à Paris représente bien entendu l'événement le plus emblématique et le plus dramatique de l'encadrement de l'immigration algérienne par les partis nationalistes et surtout de la répression dont elle est la cible³⁴. Cette manifestation fait suite à un couvre-feu instauré par Maurice Papon le 5 octobre interdisant aux « Français musulmans » de circuler entre 20 h 30 et 5 h 30 du matin. Le soir du 17 octobre, le FLN encadre plus de 20 000 Algériens de la région parisienne pour défiler pacifiquement vers Paris ou pour prendre le métro jusqu'au centre de Paris. La répression est implacable. Les manifestants sont tabassés à l'aide de « bidules », longues matraques d'un mètre de long, certains sont mitraillés, d'autres encore jetés à la Seine. Le bilan s'établit autour de 200 victimes. Plus de 11 000 Algériens ont été arrêtés, soit environ un manifestant sur deux. La guerre d'Algérie s'achève donc sur une tragédie pour les travailleurs algériens. Mais au cours de cette manifestation se sont aussi manifestés de nombreux actes de solidarité pour protéger les Algériens, les cacher, les soigner et pour dénoncer les événements qui venaient de se dérouler³⁵.

³² Voir *Le procès du réseau Jeanson*, présentation de Marcel Péju, Paris, Ed. François Maspero, coll. Cahiers libres, 1961, 254 p. (rééd. La Découverte, 2002), ainsi que Tramor Quemeneur, « Défendre les anticolonialistes français : le procès du réseau Jeanson » in Malika el Korso (dir.), *Algérie 1954-1962. Les Robes noires au Front : entre engagement et « art judiciaire »*, Alger, Editions Les amis de Abdelhamid Benzine, 2012, 184 p., pp. 136-151.

³³ Elise Etcherelli, *Elise ou la vraie vie*, Paris, Denoël, 1967 (prix Femina), adapté au cinéma par Michel Drach, avec Marie-José Nat, en 1969.

³⁴ Voir notamment Jim House – Neil MacMaster, *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'Etat et la mémoire*, Paris, Tallandier, 2008 (2006), 538 p.

³⁵ Alexander David Gordon, « Le 17 octobre 1961 et la population française. La collaboration ou la résistance ? » in Kadri – Bouaziz – Quemeneur (dir.), *La guerre d'Algérie revisitée... op. cit.*, pp. 339-350.

De l'après guerre d'Algérie à la transmission de sa mémoire

Les accords d'Evian scellant le cessez-le-feu et préparant l'indépendance algérienne évoquent la question des Algériens en France dans les articles 7 et 11, stipulant qu'ils détiennent les mêmes droits que les Français sauf les droits politiques et qu'ils peuvent circuler librement entre les deux pays. Au contraire de constater des retours pour s'installer dans le pays nouvellement indépendant, un important flux de départs vers la France est enregistré dès la fin de l'année 1962. En à peine deux mois, la population algérienne augmente de 46 000 personnes en France³⁶ ! Le flux d'entrants sur le territoire français est tel que des accords bilatéraux sont passés en 1964 pour réguler le flux migratoire. Mais l'immigration continue et se renforce même : la population algérienne en France atteint 474 000 personnes en 1968.

A cette date, de nouveaux accords sont passés entre l'Algérie et la France, pour limiter la liberté de circulation prévue par les accords d'Evian et en imposant un contrôle aux frontières plus strict. En 1969, l'immigration ne dépend plus du ministère du Travail mais du ministère de l'Intérieur, ce qui montre une volonté de considérer les migrants sous le seul angle des « problèmes » de sécurité. Plus encore, le président algérien Houari Boumedienne décrète la suspension de l'émigration vers la France en septembre 1973 à cause des agressions racistes en France.

Parmi les affaires qui touchent la France à cette période, citons celle d'Alain Khetib, jeune ouvrier français d'origine algérienne de 23 ans vivant à Nanterre, mort dans sa cellule de prison à Fleury-Mérogis le 28 avril 1975. Incarcéré pour un vol qu'il a toujours nié, il avait été accusé par un autre jeune homme, arrêté avec d'autres, pour vol. Ces jeunes accusent la police nanterroise de les avoir violemment maltraités. Le Comité pour la vérité sur la mort d'Alain Khetib affirme ainsi que « la police de Nanterre était alors célèbre dans le département pour sa violence. Il est certain, par exemple que ce soir-là, les jeunes ont été frappés »³⁷. Or, l'un des jeunes qui témoigne de son temps passé au commissariat dit des policiers : « C'étaient des racistes, ils me disaient : "Retourne chez ton Boumedienne" »³⁸. Derrière cette affirmation faisant référence à l'actualité, la mémoire de la guerre d'Algérie n'est jamais très loin, comme l'a montré Benjamin Stora³⁹.

³⁶ Stora, *Les immigrés algériens en France... op. cit.*, p. 400.

³⁷ Comité pour la vérité sur la mort d'Alain Khetib, *Khétib. Les violences policières. La justice. La prison, slnd., circa 1975*, 18 p., pp. 3-4 (Institut d'histoire du temps présent, Fonds Etienne Bloch, ARC 3017-16 dossier IV-30 Fleury-Mérogis)

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Stora, *La gangrène et l'oubli... op. cit.*, et *Le transfert d'une mémoire. De l'« Algérie française » au racisme anti-arabe*, Paris, La Découverte, 1999.

Cette mémoire de la guerre ne concerne pas uniquement la transmission du racisme au sein d'une partie de la population française ; il en est par exemple de même du côté des soutiens d'Alain Khetib, qui font plusieurs fois référence à la torture dans les tracts qu'ils distribuent. Ainsi, dans leur deuxième tract, qui appelle à une manifestation, le Comité anti-raciste de Nanterre accuse : « *Abreuvés d'injures racistes, humiliés, tabassés, c'est sous la torture qu'un jeune a prononcé le nom de Khetib* »⁴⁰. La référence réitérée aux actes de torture commis par la police ne peut manquer de faire penser à ceux perpétrés dans le système colonial et pendant la guerre d'Algérie⁴¹. L'« affaire Khetib » a eu des résurgences mémorielles récentes, puisqu'elle a été mentionnée dans une « marche contre l'oubli » qui s'est déroulée à Nanterre le 17 octobre 2015. Or, le tract des organisations appelant à manifester opère explicitement une jonction mémorielle entre la répression sanglante du 17 octobre 1961 et les violences policières et pénitentiaires entraînant la mort de jeunes issus de l'immigration⁴². La mémoire de la guerre d'Algérie s'est ici transmise à une nouvelle génération militante ; les luttes d'aujourd'hui se voient aussi à l'aune de celles d'hier, en dépit des contextes différents.

A l'instar de son homologue Houari Boumedienne, le président français Valéry Giscard d'Estaing décide lui aussi de suspendre l'immigration vers la France à partir de 1974. Ici, la raison tient à une volonté de faire face à la récession consécutive au premier choc pétrolier. Néanmoins, les circulaires Dijoud de 1974 et 1975 permettent le « regroupement familial ». Parallèlement, le secrétaire d'Etat de la condition des travailleurs manuels Lionel Stoléru crée en 1977 une « prime au retour » de 10 000 francs pour les travailleurs immigrés. C'est le « million Stoléru », qui ne porte pas ses fruits : les retours sont peu nombreux. Tout cela contribue à ce que le nombre d'Algériens en France continue à croître – avec un nombre de naissances important aussi – pour atteindre 711 000 personnes en 1975 et 805 000 en 1982, soit la première nationalité étrangère en France (avec 22 % des étrangers). Le nombre et la part des Algériens dans la société française décroît ensuite, du fait de l'acquisition de la nationalité française par les enfants. Il convient encore d'ajouter une vague migratoire au cours des années 1990 du fait de la « décennie noire » en Algérie au cours de laquelle 200 000 personnes sont mortes ou ont disparu.

Le nombre de migrants marocains et tunisiens s'est également accru au cours de cette période. Ainsi, après l'indépendance du Maroc en 1956, le nombre de

⁴⁰ Comité anti-raciste de Nanterre, tract sans titre appelant à manifester le 31 mai 1975, reproduit in Comité pour la vérité sur la mort d'Alain Khetib, *Khéttib...*, *op. cit.*, p. 14.

⁴¹ Sur le sujet, nous renvoyons évidemment à la thèse de Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Gallimard, NRF La suite des temps, 2001, 474 p.

⁴² Tract « 17 octobre 2015 – Nanterre. Marche contre l'oubli (d'hier à aujourd'hui) », à l'appel de l'Action antifasciste Paris-Banlieue, Alternative Libertaire, Confédération nationale du travail, El Ghorba, Mouvement inter luttes indépendant, Solidaires étudiant-e-s, Rythms of resistance Paris, slnd. circa octobre 2015, 2 pages.

Marocains est resté stable jusqu'en 1960. Ensuite, les Marocains entrant en France ont été de 12 000 puis de 19 000 personnes par an, portant leur nombre à 260 000 en 1975 puis à 441 000 en 1982. Les Tunisiens ont également obtenu leur indépendance en 1956. Leur nombre est passé de 5000 en 1954 à 27 000 en 1962. En 1975, ils étaient 140 000 sur le territoire français, travaillant très majoritairement dans le secteur industriel mais aussi dans les services et le commerce (à la différence des autres pays maghrébins), du fait d'un niveau de qualification plus important. En 1982, ils étaient 191 000 sur le territoire français.

A la suite de Mai 1968, les travailleurs immigrés ont commencé à porter des revendications dans les années 1970. Ainsi, des grèves importantes se sont déroulées de 1971 à 1975, par exemple à Renault. Les premiers mouvements de sans-papiers (marqués par des grèves de la faim) sont aussi nés en 1972-1973. Un vaste mouvement de grève des loyers SONACOTRA a aussi commencé en 1975 au foyer Romain-Rolland de Saint-Denis puis s'est propagé à la région parisienne et aux autres régions françaises en 1976. Les résidents protestaient contre les hausses de loyers qu'ils estimaient démesurées par rapport à leurs conditions de vie et à l'état des foyers. Le mouvement a duré jusqu'en 1980, permettant des avancées pour les résidents qui n'ont cependant toujours pas été considérés comme des locataires.

Mais les revendications ont aussi commencé à être portées par la « deuxième génération », celle des enfants. L'une des premières irruptions de la « seconde génération » dans le débat public concerne les « harkis », qui ont été dans le camp français pendant la guerre d'Algérie, et dont une partie seulement a été « rapatriée » en France à l'indépendance algérienne, installés dans des camps d'urgence, à la discipline militaire, qui sont devenus permanents. Leurs enfants entament des grèves de la faim en 1974, et des révoltes armées se déroulent même dans les camps de Bias et de Saint-Maurice l'Ardoise en 1975, faisant ainsi connaître le mal-être des parents. C'est notamment le sujet de la bande dessinée de Daniel Blancou, *Retour à Saint-Laurent des Arabes*⁴³. Ce nom est en fait le surnom donné à la localité Saint-Laurent-des-Arbres où était localisé le camp de Saint-Maurice l'Ardoise où les parents de Daniel Blancou ont travaillé comme instituteurs de 1967 à 1976. L'auteur, tout en se mettant en scène dans son ouvrage, rend ainsi compte de l'histoire de ses parents en les interrogeant, permettant à la mémoire familiale et sociale de se perpétuer concernant la mémoire des harkis, totalement marginalisés après le conflit.

La parole de la « deuxième génération » se fait surtout entendre au moment de la « Marche pour l'égalité et contre le racisme ». Celle-ci fait suite à des affrontements dans le quartier des Minguettes près de Lyon, au cours desquels Toumi Djaidja, un jeune militant associatif, est blessé. Le père Christian Delorme et le pasteur Jean Costil de la Cimade suggèrent alors aux jeunes des Minguettes d'orga-

⁴³ Daniel Blancou, *Retour à Saint-Laurent des Arabes*, Paris, Guy Delcourt Productions, coll. Shampoing, 2012, 137 p.

niser une marche, qui part de Marseille le 15 octobre 1983, dans l'indifférence générale, pour s'achever à Paris le 3 décembre avec un défilé de plus de 100 000 personnes⁴⁴. Les revendications permettent des avancées sociales substantielles, telles que la carte de séjour de 10 ans, dans un contexte marqué par la montée du Front national. Elles contribuent aussi à poser le débat de l'immigration maghrébine en France et à retisser les liens d'une mémoire coloniale et de l'immigration, en s'intéressant aux origines de la situation vécue par les enfants d'immigrés. Plusieurs associations se créent ainsi à la suite de la « marche pour l'égalité », comme SOS Racisme, fondée en 1984 et très proche du parti socialiste, ou encore Convergence 1984 qui a organisé une autre marche cette année-là. Mais d'autres visent explicitement la valorisation de la mémoire de l'immigration et/ou des anciens colonisés. Citons en particulier l'association Génériques, créée en 1987 pour préserver, sauvegarder et valoriser l'histoire de l'immigration, notamment par la collecte et la conservation d'archives de l'immigration⁴⁵.

Mais parallèlement, le Front national poursuit son ascension électorale. De plus, lors de la cohabitation en 1986, le jeune étudiant Malik Oussekin est tué par les « voltigeurs motoportés », en marge de manifestations étudiantes auxquelles il ne participe pas. Ce drame, qui porte une nouvelle fois l'attention sur les violences policières, reste encore ancré dans les mémoires, puisqu'il a fait l'objet d'une bande dessinée, *Contrecoups* de Laurent-Frédéric Bollée et Jeanne Puchol⁴⁶. Cette dernière est elle-même profondément liée à l'Algérie puisque ses parents, d'origine pied-noire, ont participé à la manifestation du métro Charonne en 1962 contre l'Organisation armée secrète, au cours de laquelle 9 manifestants ont été tués⁴⁷. Elle en a d'ailleurs tiré un album, *Charonne – Bou Kadir*, pour lequel elle a obtenu le prix Artémisia en 2013⁴⁸.

Si d'un point de vue international, la date de 1989 correspond à la chute du mur de Berlin annonciatrice de la fin des régimes communistes en Europe orientale, concernant l'histoire de l'immigration maghrébine en France et de ses descendance cette date est aussi révélatrice d'un changement. En effet, c'est au cours de

⁴⁴ Sur le sujet, voir Abdellali Hajjat, *La marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris, Ed. Amsterdam, 2013, 261 p., ainsi que le film de Nabil Ben Yadir, *La marche*, Chi-Fou-Mi Productions / EuropaCorp, France - Belgique, 2013, 120 mn (avec Olivier Gourmet, Djamel Debbouze, Charlotte Le Bon).

⁴⁵ Nous renvoyons vers son site Internet : <http://www.generiques.org/>

⁴⁶ Laurent-Frédéric Bollée - Jeanne Puchol, *Contrecoups. Malik Oussekin*, Paris - Bruxelles, Casterman, coll. Ecritures, 2016, 204 p.

⁴⁷ Sur la répression du métro Charonne, voir Alain Dewerpe, *Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'Etat*, Paris, Gallimard, coll. Folio Histoire, 2006, 897 p.

⁴⁸ Jeanne Puchol, *Charonne – Bou Kadir. 1961-1962. Une enfance à la fin de la guerre d'Algérie*, Paris, Editions Tirésias, coll. Lieu est mémoire, 2012, 84 p.

cette année qu'éclate en France une affaire médiatique : celle du « tchador »⁴⁹, à propos de trois jeunes collégiennes portant le voile dans un collège de Creil. C'est ainsi que l'on a basculé dans le débat public d'une question sociale de l'immigration à une question religieuse. Cela a conduit à ce qu'en France se construise un « islam imaginaire »⁵⁰, sur lequel l'attention se focalise. Dès lors, ce fait divers médiatique défraye épisodiquement la chronique en France, ne faisant que renforcer une pratique auparavant minoritaire et surtout ne faisant l'objet d'aucun débat public.

Conclusion

L'histoire de l'immigration maghrébine en France montre donc qu'elle est le cœur même de la naissance du mouvement nationaliste ayant conduit aux indépendances, car c'est souvent dans l'exil que le sentiment national se vit le plus fortement. Mais dans le même temps, les immigrés se sont ouverts à une autre culture, de laquelle il se sont imprégnés, faisant leur vie sur le sol métropolitain, y trouvant parfois des épouses. Ce mouvement est encore plus fort au cours des Trente Glorieuses, avec l'arrivée des premières femmes du Maghreb, qui ont contribué à ce que les familles cherchent d'autant plus à s'installer dans la durée. Les femmes, elles-mêmes, se sont progressivement émancipées de la société maghrébine traditionnelle. Mais la guerre d'Algérie a polarisé les tensions et a donné naissance à un racisme anti-maghrébin, au moment même où l'immigration algérienne devenait de plus en plus importante, notamment pour échapper à la guerre qui sévissait là-bas. Ce racisme ne s'est pas tari ensuite, il s'est au contraire renforcé avec la naissance du Front national et avec les difficultés économiques consécutives aux chocs pétroliers des années 1970. Le discours de rejet envers les immigrés a puisé dans ses racines de la guerre d'Algérie et a continué à gangrener le débat jusqu'à aujourd'hui. Cela n'a pas permis une insertion progressive et presque imperceptible des immigrés. Au contraire, les discriminations et le sentiment de discrimination ont *a contrario* poussé certains jeunes des quartiers marginalisés, issus de l'immigration à la deuxième ou à la troisième génération, à se réclamer davantage de leur identité d'origine que de leur identité française, et à eux-mêmes rejouer un discours puisant dans la situation coloniale. La « double absence » des émigrés-immigrés, les conduisant à ne se sentir nulle part chez eux, a contribué à créer chez une partie d'entre eux un « mal d'immigration » qui s'est reporté sur

⁴⁹ Le tchador désigne un voile iranien, chiite, totalement étranger à la population d'origine maghrébine, mais l'utilisation du terme renforce la connotation « intégriste ».

⁵⁰ Thomas Deltombe, *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, Cahiers libres, 2005, 382 p.

leur descendance, comme l'a montré le sociologue Abdelmalek Sayad⁵¹. Ce « mal d'immigration » conduit de plus en plus fréquemment, aujourd'hui, à vouloir puiser dans des racines religieuses qui conduisent parfois à des formes de radicalisation alimentées par le contexte international. Guérir de ce « mal d'immigration » demande de reposer les jalons d'une histoire de l'immigration qui permette de montrer la complexité et la richesse des rapports intercommunautaires qui ont existé, afin de sortir d'une lecture mémorielle binaire qui n'est que par trop simplificatrice.

⁵¹ Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de émigrés aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil, coll. Liber, 1999, 437 p.